Allocution de M.Pélieu, Président

Débat d'Orientation Budgétaire
Conseil Général des Hautes-Pyrénées
Vendredi 3 février 2012

HAUTES-PYRÉNÉES
CONSEIL GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Le rapport d'orientation budgétaire qui fait l'objet de notre réunion de ce jour a été construit après plusieurs mois de travail sur l'analyse de la situation budgétaire de notre département.

Pour autant, il ne constitue encore qu'une étape dans la démarche engagée pour définir un mode de gestion adaptée à la nouvelle situation dans laquelle notre collectivité s'inscrit.

Le contexte financier et économique national et international s'impose à nous.

La crise de la dette publique et le ralentissement de la croissance économique se traduisent pour notre collectivité par une situation particulièrement défavorable :

- Hausse des dépenses de solidarité ;
- Augmentation du coût de la dette et raréfaction des liquidités sur le marché bancaire ;
- Stagnation de nos ressources impactées par la réforme fiscale de 2011 et le gel des dotations de l'Etat (voire une diminution).

N'oublions pas que tous les départements ou presque sont dans une situation comparable pour l'essentiel suite à l'insuffisance des compensations financières de l'Etat sur l'attribution des allocations de solidarité. Pour ce qui nous concerne cela représente un déficit de plus de 60 millions d'euros.

Afin d'avoir un état des lieux objectif de la situation budgétaire de notre collectivité, j'ai demandé au cabinet Michel Klopfer Consultant de procéder à une analyse rétrospective et prospective de notre budget.

Le contenu de cette étude a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des membres de cette assemblée, le 16 décembre 2011.

Il en ressort une situation fragile en termes d'épargne brute dégagée des recettes de fonctionnement (autofinancement) pour couvrir un stock de dette gonflé depuis 2010 par l'intégration des PPP routier et haut débit.

L'analyse révèle un risque de dégradation rapide dans les prochaines années caractérisé par :

- une érosion de l'épargne brute dès 2012, avec une augmentation des dépenses de fonctionnement supérieure à celle des recettes ;
- la capacité de désendettement du Département qui se dégrade au-delà du seuil d'alerte.

L'analyse financière prospective du Cabinet Michel Klopfer conclut à un risque fort d'effondrement des capacités à investir du Département, dès l'année prochaine, si aucune mesure corrective n'est rapidement mise en œuvre pour maîtriser l'équilibre de la section de fonctionnement, la gestion pluriannuelle des investissements et redéfinir les priorités du projet départemental.

Le constat nous oblige à réagir rapidement pour redresser la barre et établir un budget qui n'obère pas l'avenir et prenne en compte nos réelles capacités de financer des projets quand le recours à l'emprunt devient périlleux et cher.

Cela commence par une vigilance accrue sur l'équilibre de notre section de fonctionnement.

La règle de l'équilibre budgétaire impose de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour financer les amortissements.

Or, en l'état actuel de dépenses et recettes de fonctionnement, notre épargne brute ne permet pas de couvrir la dotation aux amortissements. Cette situation nous oblige donc à prévoir une augmentation de la fiscalité en 2012, mais à un niveau très modéré compte tenu du taux actuel du foncier bâti qui nous place déjà au 9ème rang national des départements ; une hausse d'un point de fiscalité génère 600 000 € de recettes supplémentaires.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est donc essentielle pour garder une capacité d'autofinancement, en particulier sur les dépenses sociales, les ressources humaines et les charges de gestion courante.

Par ailleurs, une réflexion doit être engagée sur le recadrage de nos priorités d'intervention, parmi lesquelles :

- contenir le volume des subventions de fonctionnement aux organismes associatifs ;
- Redéfinir les politiques volontaristes du Département dans une logique d'équité et de mutualisation des moyens en application du projet de développement territorial qui doit encourager les initiatives et la créativité ;
- Améliorer l'efficacité et l'efficience de nos interventions, afin d'apprécier le niveau de service au regard de son coût.

Ne nous voilons pas la face. Tout cela ne sera pas facile ! Les décisions à prendre seront parfois difficiles. Il nous faudra donc faire preuve de solidarité pour assumer

ces décisions et de pédagogie pour expliquer ces choix aux habitants des Hautes-Pyrénées.
Mais cela est indispensable pour garder une capacité à investir, seul vrai levier pour soutenir l'activité économique et préparer notre territoire aux enjeux de demain.

Dans un premier temps, le poids des reports de 2011 qui représentent 60% des investissements votés, nécessite d'agir sur le volume des investissements de 2012 :

- financer en priorité les actions engagées avec les reports d'emprunts 2011 non réalisés (30 M€), dans le cadre d'un lissage du volume des reports sur 2012 et 2013 ;
- limiter l'engagement de nouveaux projets dans une enveloppe de 25 à 30 M€ ;
- intégrer les loyers générés par la signature des deux PPP routier et haut-débit (6,5M€ en 2012, 9M€ en 2013, puis 10M€ à partir de 2014).

Afin de maîtriser la programmation et l'engagement des dépenses, il est ainsi proposé de généraliser la gestion pluriannuelle des investissements (autorisation de programme et crédits de paiement) et d'optimiser la gestion des marchés publics.

Par ailleurs, la situation actuelle nous impose d'engager en 2012 une redéfinition des politiques et priorités d'intervention du Département, notamment :

- prioriser l'entretien du patrimoine départemental par rapport aux subventions en lui consacrant au moins 60 % de nos investissements;
- ne pas augmenter la charge de l'emprunt pour subventionner les autres collectivités ;
- définir pour 2013 et au-delà, un nouveau dispositif d'aide aux communes et à leurs groupements, dans une logique de partenariat et d'inscription dans les priorités départementales (attractivités, valorisation des ressources naturelles et économiques, jeunesse, développement durable).

Rechercher un équilibre entre les zones rurales et urbaines, prendre en compte la richesse fiscale des communes et son niveau de mobilisation, intégrer la modification de la carte de l'intercommunalité sont autant d'orientations qui devront guider notre réflexion pour construire ce nouveau partenariat.

Le volume des dépenses à prévoir pour honorer les engagements antérieurs est déjà très important.
Dès cette année, nous devons être prudents sur le montant des autorisations de programme que nous allons voter.

Une programmation en deux temps serait raisonnable, c'est-à-dire une première programmation sur des volumes, en retrait par rapport aux enveloppes habituelles avec un ajustement possible lors d'une seconde étape après le vote du budget supplémentaire en fonction de l'affectation que nous ferons du résultat de l'exercice 2011.

Là encore, comme pour le fonctionnement, nous ne prendrons pas ce type de décision de gaité de cœur, mais bien par obligation.

Or notre rôle en tant qu'élu est de donner des perspectives et démontrer que de toute difficulté il faut savoir tirer les enseignements et se donner les moyens de rebondir.

C'est pour cela que je vous propose de travailler sur la définition avec toutes les forces vives du département et avec les habitants, d'un projet stratégique de territoire.

Notre département a de nombreux atouts. A nous de les mettre en avant et de définir les conditions qui permettront de les mettre en valeur.

Pour l'heure, le nouveau projet départemental doit être basé sur l'efficacité et l'efficience de nos interventions :

- Favoriser une dynamique de projet partagé, créatrice de richesse économique, d'innovation et de lien social ;
- Garantir les solidarités sociales et territoriales par le développement de synergies et la définition de cadres d'actions avec les partenaires du Département.

Telle est l'ambition que je veux partager et qui nous conduira j'en suis sûr à sortir de cette crise la tête haute !